

Jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI) & pépinières ornementales

Alerte Pyrale du buis

PACA

n°1
27 mars 2024



Référent filière & rédacteur

Lucile ARNAUD
FREDON Paca
lucile.arnaud@fredon-paca.fr



Directeur de publication

André BERNARD
Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur
contact@paca.chambagri.fr
<https://paca.chambres-agriculture.fr/>

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation
PACA



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

ALERTE « PYRALE DU BUIS »



Photo : Chenille de pyrale du buis (SRAL PACA)

Des **chenilles** de pyrale du buis en sortie d'hivernation, stade L3 à nymphose, sont observées dans un **secteur tardif** du Vaucluse. **Les premiers dégâts associés sont visibles : défoliation** à partir des feuilles basses ou cachées de la lumière (insecte lucifuge) et **fils soyeux**. Le premier vol devrait donc avoir lieu dans **2 à 3 semaines**. La **maîtrise du vol** et des larves de première génération sera décisive préserver le feuillage et la vitalité des buis !

Restons vigilant !

Analyse de risque



Quelques éléments de biologie

La pyrale du buis est un **papillon** dont les **chenilles génèrent d'importants dégâts sur les buis** dans notre région. Le papillon est un **nocturne**, ses ailes sont **blanches bordées de brun** ou à **l'inverse brunes bordées de blanc**, elles sont légèrement irisées. Les **chenilles sont vertes** avec des **punctuations noires** et une **tête noir brillant**. Elles **se nourrissent des feuilles** et parfois de l'écorce des buis. On les observe en général à l'ombre, cachées sous les feuilles. Les dégâts peuvent entraîner des **défoliations complètes** et un dépérissement progressif des arbustes atteints.



Photo : Papillon de pyrale du buis (HERBET)



Gestion du risque

Retirer les feuilles mortes et autres débris organiques accumulés autour des buis. Les rameaux attaqués peuvent être taillés pour repartir si possible ultérieurement. En cas de dépérissement, les parties mortes seront éliminées.

En situation de faible infestation, **supprimer manuellement** les chenilles peut être une alternative à un traitement insecticide.

L'installation de pièges à phéromones permet de **limiter le nombre de papillons mâles, le niveau de fécondation des femelles et donc de chenilles**. Pour assurer un piégeage de masse, prévoir une densité suffisante, à raison de 1 piège pour couvrir 10 m² environ.

Le piégeage phéromonal permet également de renseigner les gestionnaires d'espaces verts et les jardiniers sur le pic de vol de l'insecte. Dès lors, un lâcher de larves de chrysopes (*Chrysoperla lucasina*) peut permettre d'assurer une prédation efficace des œufs et des jeunes chenilles. Cette méthode de biocontrôle est complémentaire du traitement insecticide positionné plus tard à base de *Bacillus thuringiensis*. On nomme cette combinaison de solutions la lutte intégrée.



Photo : Piège à phéromone pour pyrale du buis (Tout pour les nuisibles)

Comme pour les mésanges insectivores (mangeuses de larves), on peut aussi favoriser leur action spontanée par l'installation d'abris spécifiques et de plantes pollinifères.



L'observation visuelle attentive des buis a pour effet de déceler la présence des **premières jeunes chenilles**. Lorsque celles-ci seront visibles, **l'application d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*** est alors appropriée en situation d'infestation. Il s'agit soit d'un produit autorisé à base de *B. thuringiensis* subsp. *kurstaki*, soit de *B. thuringiensis* subsp. *aizawai*. Il est intéressant d'alterner l'utilisation de ces insecticides de biocontrôle pour prévenir le risque d'apparition d'une résistance de la pyrale du buis à ces traitements.

Pour obtenir une **bonne efficacité de la pulvérisation**, il est important de **tailler** les buis très touffus avant l'application et de **mouiller le feuillage** jusqu'au point de ruissellement (1 litre de bouillie/10 m²). Pour être détruites, les chenilles doivent ingérer suffisamment d'insecticide (dose létale). Il est cependant **inutile de sur-doser**, mais il faut **soigner la qualité de la pulvérisation** (homogène, y compris à l'intérieur de la végétation).



Il existe également des **micro-guêpes** parasitoïdes oophages d'à peine 0,8 mm de long, nommés **trichogrammes**. Les femelles **pondent** directement dans les **œufs** de la pyrale du buis, **entraînant ainsi leur avortement et empêchant l'émergence** des chenilles, avant même qu'elles ne puissent commencer à faire des dégâts ! Dans le commerce, ces insectes sont conditionnés dans des capsules de **diffusion**. Ils sont donc protégés des intempéries et des autres insectes. Il suffit d'accrocher les capsules au milieu du buis pour optimiser l'action des trichogrammes. Les diffuseurs sont à installer **dès la capture des premiers papillons dans le piège**.



Photo : Trichogrammes (Insectosphere)

Dans l'optique d'apporter des améliorations au BSV JEVI – PO, nous vous proposons de répondre à ce questionnaire afin de recueillir vos attentes et suggestions :

<https://forms.office.com/e/feGtdBzejk>

L'équipe BSV vous remercie d'avance !

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Chaque serre étant une unité autonome de production, ce conseil est d'autant plus vrai pour les productions sous serres.

Comité de rédaction

FREDON PACA : ARNAUD Lucile

Observations

FREDON PACA, A2VP, AgrobioTECH, Port de Bouc, Bagnols en forêt, Agrodioagnostic, Botanic, Terres d'Azur, Arboris consultants, Jardinerie NOVA, Ville de Vitrolles, Espace Paysage (Groupe Genre)

BSV n°1 ALERTE du 27/03/2024 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

